



# VISION 2025

PLAN stratégique communautaire  
de **l'Ontario français**

**ENSEMBLE BÂTISSONS  
NOTRE AVENIR**

**L'ASSEMBLÉE DE LA FRANCOPHONIE  
DE L'ONTARIO**

1490, chemin Star Top, Ottawa (Ontario) K1B 3W6

Téléphone : 613 744-6649 | Sans frais : 1 866 596-4692



*English version available at [monassemblee.ca](http://monassemblee.ca).*

Avec l'appui financier de :



Patrimoine  
canadien

Canadian  
Heritage

# TABLE DES MATIÈRES

<b>PRÉAMBULE</b>	<b>04</b>
<b>A - APERÇU DE LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE DE L'ONTARIO</b>	<b>05</b>
<b>B - ÉTAT DES LIEUX DE LA COMMUNAUTÉ</b>	<b>06</b>
<b>C - VISION 2025</b>	<b>09</b>
<b>D - LES QUATRE PILIERS STRATÉGIQUES</b>	<b>10</b>
<b>PILIER 1 - ESSOR ET VITALITÉ</b>	<b>12</b>
Volet 1 - Développement économique et employabilité	13
Volet 2 - Accessibilité et utilisation des services en français	14
<b>PILIER 2 - ATTRACTION ET RÉTENTION</b>	<b>15</b>
Volet 1 - Immigration/Nouveaux arrivants	16
Volet 2 - Enfance et jeunesse	17
<b>PILIER 3 - PARTICIPATION ET CÉLÉBRATION</b>	<b>18</b>
Volet 1 - Engagement et participation	19
Volet 2 - Éveil et construction identitaire	20
<b>PILIER 4 - CONCERTATION ET ORGANISATION</b>	<b>21</b>
Volet 1 - Concertation et collaboration	22
Volet 2 - Renforcement des capacités	23
<b>E - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>25</b>

# PRÉAMBULE

Établir une stratégie commune pour l'ensemble de la communauté franco-ontarienne et élaborer les grandes orientations et lignes directrices qui guideront ses actions d'ici 2025 ; voici la tâche confiée à l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario.

Avec l'aide de ses partenaires communautaires, l'Assemblée a lancé le processus ambitieux **VISION 2025 – Ensemble bâtissons notre avenir**, dont la première initiative est un plan stratégique pour les dix prochaines années.

Ce plan est celui de la communauté francophone. Il est en effet le fruit d'un processus de consultation sans précédent. Plus de 150 représentants d'organismes de tous genres se sont rencontrés à travers la province ; six mémoires ont été déposés ; une douzaine d'entrevues avec divers leaders politiques, institutionnels, artistiques et communautaires ont été tenues ; et, surtout, plus de 2 500 participants de tous horizons ont répondu à un sondage en ligne.

Grâce à lui, les forces vives de la communauté auront pour la première fois la chance d'aligner leurs efforts et de travailler ensemble vers un objectif commun : la vitalité de la communauté franco-ontarienne.

*Lors du Grand Rassemblement d'octobre 2015 à Toronto, le plan a suscité tellement d'enthousiasme que le consensus s'est formé quant au fait qu'il doit être bien plus qu'un document parmi tant d'autres. Il doit être utilisé comme une véritable carte pour guider les actions de la communauté.*

*Les attentes sont grandes et il est essentiel que les individus, les organismes, les partenaires gouvernementaux et les entreprises de la communauté unissent leurs forces.*

*Il en va de la responsabilité collective de donner vie à ce plan pour la vitalité de la communauté.*

# A

Environ 1 400 000 personnes parlent français en Ontario.

Une communauté forte de 611 500 membres (4,8% de la population ontarienne).



L'âge médian est de 44 ans (comparé à 40 ans pour l'ensemble de la province) et **près d'un Franco-Ontarien sur trois a plus de 55 ans.**

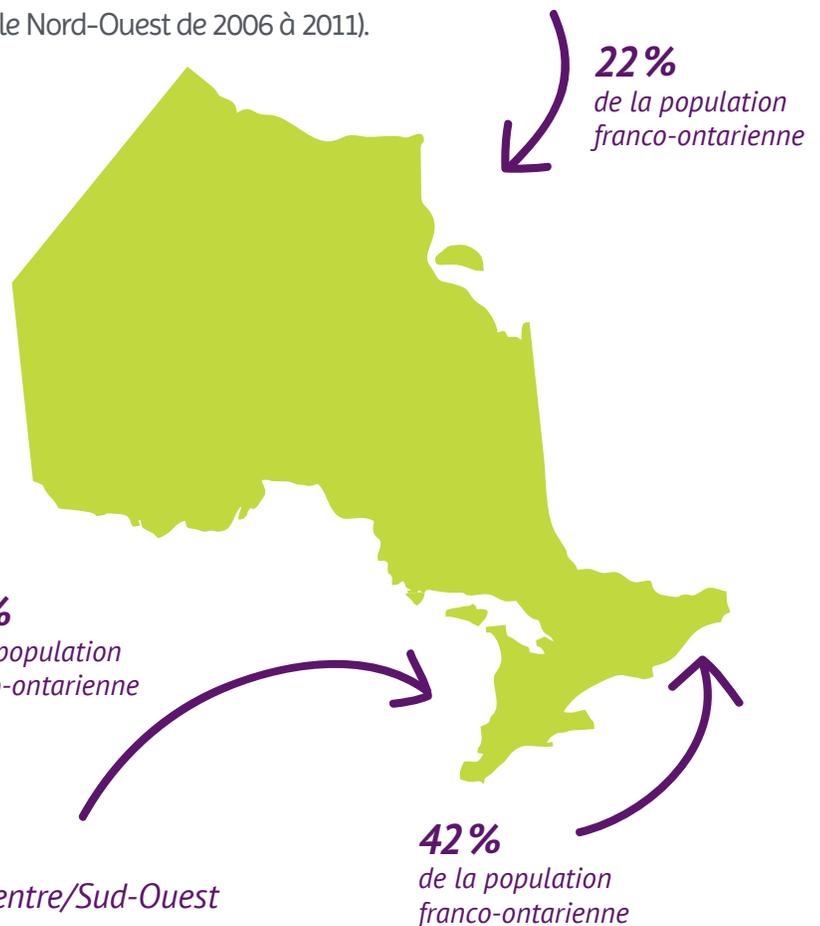
40% de la communauté francophone est née à l'extérieur de la province et 14% à l'extérieur du Canada.

## APERÇU DE LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE DE L'ONTARIO

### UNE RÉALITÉ SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE CONTRASTÉE :

#### Le Nord

fait face à une décroissance démographique significative (3% de décroissance dans le Nord-Est et 7% de décroissance dans le Nord-Ouest de 2006 à 2011).



#### Le Centre/Sud-Ouest

est en forte situation minoritaire (1 habitant sur 50), mais jouit d'une croissance considérable (Environ 10% de croissance de 2006 à 2011).

#### L'Est

constitue le plus grand bassin de francophones et est en croissance (6,5% de croissance de 2006 à 2011).

# B

## ÉTAT DES LIEUX DE LA COMMUNAUTÉ

*Lors de l'élaboration du Plan stratégique communautaire, un consensus s'est clairement dégagé : la capacité de la communauté à vivre pleinement et fièrement en français s'est maintenue – voire améliorée – au cours des cinq dernières années.*

### POURQUOI CE CONSTAT?

Plusieurs gains appuient cette observation : un **éveil identitaire** plus marqué ; une amélioration de **l'accès à l'éducation** au niveau élémentaire et secondaire dans certaines régions ; **l'indépendance du Commissaire aux services en français** de l'Ontario ; des progrès en matière **d'offre de services de santé en français** ; une **participation des communautés francophones** comme partenaires du système de santé ; l'adoption d'une **définition plus inclusive** des Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens par le gouvernement de l'Ontario ; les **amendements** apportés à la **Loi sur les services en français** étendant aux tierces parties agissant comme sous-traitants du gouvernement les obligations en matière de services en français ; une meilleure **interaction avec la majorité anglophone** ; le succès des initiatives et célébrations soulignant les **400 ans de présence française** dans la province ; ou encore, la **refonte des structures de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario**, menant à une meilleure collaboration entre les organismes communautaires régionaux.

### CEPENDANT...

Malgré tous ces gains, la communauté vit dans un contexte qui n'est pas sans défi, parmi lesquels : une **diminution du poids démographique** de la communauté francophone ; une **immigration francophone** qui, à elle seule, est trop faible pour contrebalancer cette perte de poids démographique ; le fait que les **différentes régions de la province** sont en proie à des **défis de nature démographique parfois diamétralement opposés**, certaines faisant face à une croissance et d'autres à une véritable forme d'exode ; le **vieillissement** de la population franco-ontarienne ; ou encore, le poids grandissant des couples **exogames** et le constat que de **moins en moins de francophones de naissance parlent leur langue maternelle à la maison**.

*Tous ces gains et ces défis sont importants à souligner.*

## EN RÉSUMÉ

*Même si la plupart des personnes consultées sont d'accord pour souligner que la communauté est dans une phase positive, il y a également consensus pour dire que :*

1. Les gains obtenus sont encore fragiles et doivent être consolidés ;
2. Il existe de multiples enjeux qui nécessitent une attention toute particulière.

### PARMI LES PRINCIPAUX ENJEUX, ON PEUT MENTIONNER :

- Renforcer la compréhension de l'importance de la **valeur ajoutée du français/bilinguisme** pour l'ensemble de la province.
- Trouver des solutions pour **maintenir et impliquer les jeunes francophones dans leur communauté** (que ce soit au niveau de leurs études puis, plus tard, au niveau de l'emploi).
- Bien **intégrer la population immigrante** et faire en sorte que cette population trouve des **occasions partout en Ontario** (pas seulement dans les grands centres de l'Est et du Centre).
- Accroître l'**offre de services en français** à travers la province.
- Faire face aux conséquences de la diminution de l'**utilisation** et de la **qualité du français** parlé et écrit.
- Contrer l'**insécurité linguistique**.
- Prendre en considération le phénomène de **vieillesse** de la population, tant au niveau des services à offrir, de la participation des aînés et de l'engagement des membres de la communauté.

- Assurer le **renouvellement du leadership** au sein de la communauté.
- Mettre en valeur nos **succès** et **sources d'inspiration** pour accroître la fierté d'appartenir à la communauté francophone de l'Ontario.
- Faire face aux **transformations de l'espace public** et **médiatique** et à l'avènement de **nouvelles technologies**.
- Aborder de manière **globale et multisectorielle** les questions touchant à l'avenir de la communauté, en faisant des liens cohérents entre les différentes dimensions des enjeux.
- Concentrer les actions des membres de la communauté autour **d'objectifs communs**.
- Trouver des mécanismes permettant une plus grande **imputabilité** tant des institutions gouvernementales que des organisations recevant des fonds publics.
- Maintenir la **pérennité des institutions, les capacités et le savoir-faire** existants.
- Assurer un **financement adéquat** des organismes œuvrant à l'essor de la communauté franco-ontarienne.
- Faire en sorte que la communauté joue un rôle de **leader en francophonie canadienne et internationale**, à la mesure de son statut de plus large communauté francophone canadienne hors Québec.



## VISION 2025

*En tenant compte de ce diagnostic, la communauté franco-ontarienne s'est dotée de la vision suivante :*

*« Épanouie, créative, solidaire et engagée, la communauté francophone de l'Ontario jouit d'une croissance soutenue, vit fièrement sa langue et sa culture, et bénéficie pleinement de la richesse de sa diversité partout dans la province.*

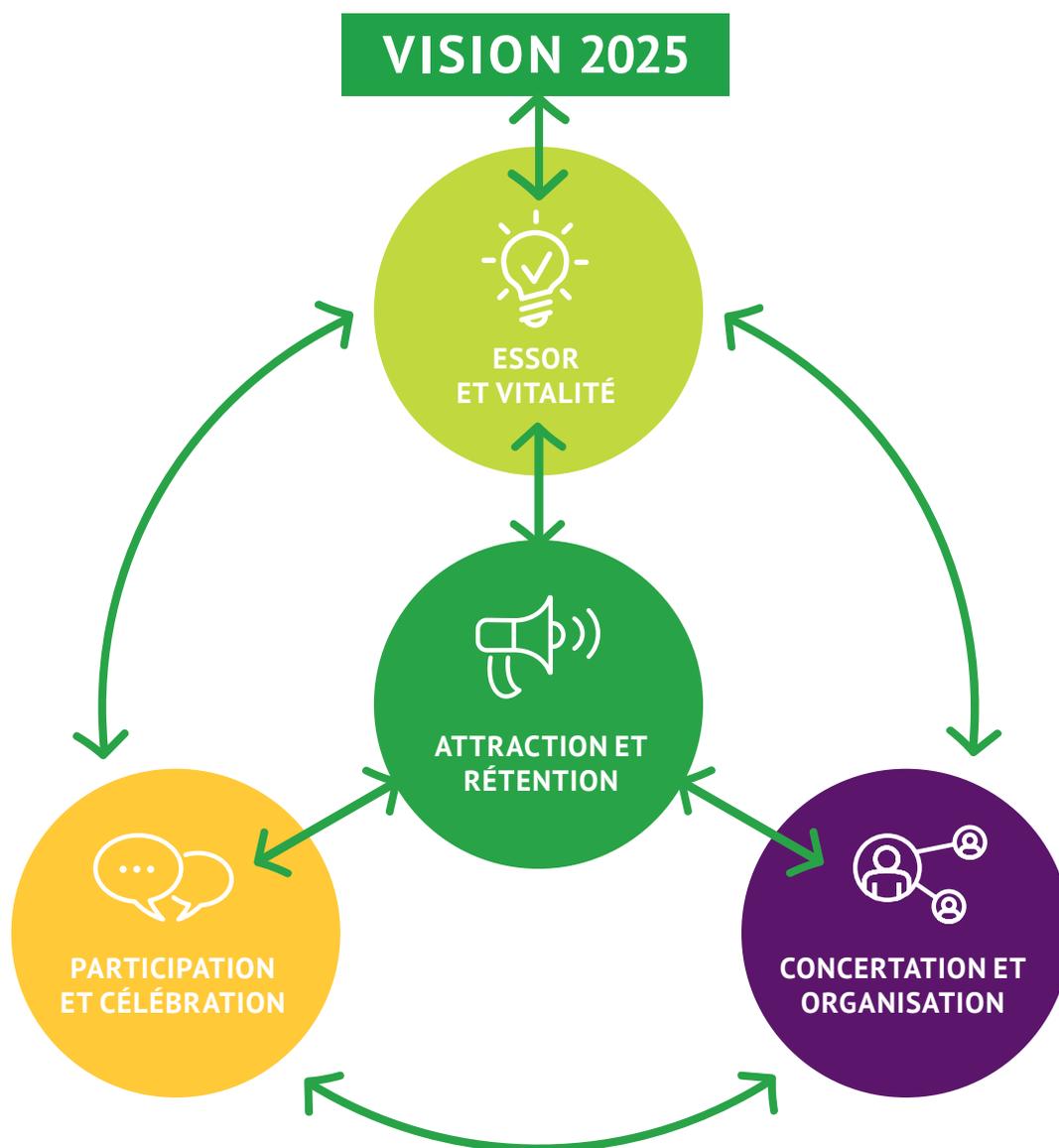
*Accueillante et ouverte, la communauté contribue à la vitalité de l'Ontario, province bilingue, et se développe sereinement dans un milieu où le fait de pouvoir vivre et socialiser en français est devenu une norme - et non une revendication.*

*Elle contribue également, en tant que leader reconnu, au rayonnement de la francophonie canadienne et internationale. »*

# D

## LES QUATRE PILIERS STRATÉGIQUES

Le Plan stratégique communautaire 2016-2025 est bâti sur les principes des cinq axes stratégiques identifiés dans le plan 2011-2016. L'approche générique pour supporter l'atteinte de la vision 2025 s'articule donc autour d'un nombre limité d'axes porteurs et transversaux plutôt que de silos à thématique sectorielle (ex : santé, éducation, arts et culture, économie, etc.). Cependant, pour mieux répondre aux besoins du plan actuel, ces cinq axes ont été transformés en quatre piliers.



# 1

## PILIER ESSOR ET VITALITÉ

L'essor et la vitalité d'une communauté, particulièrement en situation minoritaire, se mesurent à la croissance démographique, au niveau et à la qualité de vie, aux opportunités économiques et sociales, à l'accès aux services (santé, éducation, justice, services gouvernementaux, culture, loisirs, etc.), à la qualité des infrastructures ou à la capacité de ses membres à influencer son destin.

# 2

## PILIER ATTRACTION ET RÉTENTION

Une des conditions de succès essentielles à cet essor et à cette vitalité est la capacité d'attirer ou de retenir une masse grandissante de citoyens et de mettre à leur disposition les moyens de bien vivre et de s'épanouir dans la communauté.

# 3

## PILIER PARTICIPATION ET CÉLÉBRATION

Le degré de fierté identitaire, le sentiment d'appartenance, le niveau de socialisation et de participation des citoyens aux activités communautaires ainsi que leur engagement pour assurer la pérennité et le mieux-être de la communauté sont également des facteurs essentiels.

# 4

## PILIER CONCERTATION ET ORGANISATION

Un autre facteur déterminant concerne la nature et la qualité des mécanismes dont la communauté doit se doter pour structurer et coordonner son action afin que ses intérêts soient pris en considération lors de décisions majeures.

Ces quatre piliers sont hautement complémentaires. L'idée générale est d'être en mesure de fournir aux francophones de l'Ontario les moyens de s'établir, de s'intégrer et de réussir leur vie pour ensuite pouvoir vivre fièrement leur culture, s'engager activement dans leur communauté et contribuer à son épanouissement ainsi qu'à sa pérennité.

# PILIER 1

## ESSOR ET VITALITÉ

Offrir aux membres de la communauté francophone de l'Ontario un environnement leur permettant d'assurer leur mieux-être, de s'épanouir et de vivre pleinement en français.



# PILIER 1 - VOLET 1

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOYABILITÉ

### \* CE QUE LA COMMUNAUTÉ VEUT :

- Augmenter **l'employabilité** des membres de la communauté partout en Ontario :
  - Offre et création d'emplois (incluant une meilleure communication quant aux opportunités dans les diverses régions).
  - Formation.
  - Aide à l'entrepreneuriat – mentorat.
- Promouvoir une « **communauté entrepreneuriale** » (c.-à-d. une approche intégrée de développement économique qui, par exemple, soutient l'entrepreneuriat privé et collectif, établit des partenariats durables, facilite l'accès aux marchés et aux sources de financement, favorise la relève francophone lors de transfert d'entreprise et met l'accent sur le développement durable).
- Favoriser un engagement des francophones au sein de la **prise de décisions du secteur privé** (ex. : conseils d'administration, chambres de commerce).
- Favoriser **l'innovation**.
- Accorder une attention particulière aux francophones **vulnérables**, en **situation de handicap et/ou vivant en situation défavorisée** (que ce soit aux plans physique, mental, social, économique, de l'âge ou encore de leur appartenance à une minorité) et assurer leur **inclusion** socio-économique.
- Favoriser la **parité des sexes**.
- Promouvoir **l'expertise francophone** et l'excellence des produits et services.
- Démontrer la **contribution économique** de la communauté à l'ensemble de la province (ex. : valeur ajoutée de la contribution francophone au développement économique de l'Ontario, impacts au niveau commercial, du tourisme, du développement technologique, des exportations, etc.).

*\* Les circonstances locales et l'évolution du contexte auxquelles fait face la communauté pourraient amener à identifier d'autres besoins au cours de l'horizon temporel de dix ans couvert par le plan.*

# PILIER 1 - VOLET 2

## ACCESSIBILITÉ ET UTILISATION DES SERVICES EN FRANÇAIS

### \* CE QUE LA COMMUNAUTÉ VEUT :

- Continuer d'agrandir « **l'espace francophone** » partout en province.
  - Accroître **l'accès aux services publics et parapublics/institutionnels** :
    - Renforcer l'offre active (services gouvernementaux, santé, justice, éducation).
    - Augmenter le nombre d'infrastructures (écoles, centres de santé, etc.).
    - Augmenter le nombre de postes et de fonctionnaires bilingues offrant des services en français à travers la province.
  - Augmenter **l'offre de services dans le secteur privé** (ex. : commerces, services professionnels, etc.) :
    - Engager les entrepreneurs et les prestataires de services pour les convaincre de la valeur économique d'une offre en français.
    - Sensibiliser les membres de la communauté quant à l'impact de « consommer en français » sur un plan quotidien.
- Accroître **l'accès à la culture en français** (multiplication d'espaces culturels à travers la province, variété des produits culturels offerts, accroissement du nombre de manifestations artistiques et culturelles, engagement des médias, etc.) et **favoriser la création artistique et culturelle**.
  - Améliorer **l'accès aux loisirs et activités sportives et récréatives en français**.
  - S'assurer de prendre en compte et de couvrir **les besoins particuliers des groupes minoritaires et spéciaux** (ex. : aînés, nouveaux arrivants, jeunes, etc.).
  - Procéder à l'analyse des besoins sur la base de **données probantes** et renforcer les mécanismes pour l'identification des francophones (ex. : taxes scolaires, carte santé).
  - Aligner les **capacités d'offre** en fonction des besoins et de la demande (ex. : formation de main-d'œuvre qualifiée).
  - Renforcer la capacité – et la volonté – des membres de la communauté à pratiquer une « **demande active** ».
  - Mettre à disposition des **outils et programmes concrets** (ex. : banque/répertoire d'emplois et d'employeurs, programmes de stages, programmes de jumelage/mentorat pour les entrepreneurs, etc.).

\* Les circonstances locales et l'évolution du contexte auxquelles fait face la communauté pourraient amener à identifier d'autres besoins au cours de l'horizon temporel de dix ans couvert par le plan.



# PILIER 2

## ATTRACTION ET RÉTENTION

Recruter, attirer et retenir les forces vives partout dans la province en leur donnant les moyens de réussir leur vie en français dans un espace qui répond à leurs besoins.

*Outre les actions identifiées dans le pilier 1 en matière d'essor et de vitalité (Développement économique et employabilité et Accessibilité aux services en français), des actions spécifiques sont requises en matière de :*

## PILIER 2 - VOLET 1

### IMMIGRATION/NOUVEAUX ARRIVANTS

#### \* CE QUE LA COMMUNAUTÉ VEUT :

- Augmenter le **nombre** – et la **proportion** – des immigrants francophones en Ontario (venant d'autres pays) ainsi que des migrants (nouveaux arrivants provenant de flux interprovinciaux).
- Améliorer les capacités et infrastructures d'**accueil**.
- Faciliter l'**intégration** économique et culturelle des nouveaux arrivants (incluant, par exemple, la reconnaissance des diplômes, des certificats et la validation des acquis).
- Développer des **stratégies régionales différenciées**, par exemple :
  - Centre : Mettre l'accent sur la solidarité et l'harmonisation
  - Nord : Mettre l'accent sur l'attrait – employabilité et cadre de vie

*\*Les circonstances locales et l'évolution du contexte auxquelles fait face la communauté pourraient amener à identifier d'autres besoins au cours de l'horizon temporel de dix ans couvert par le plan.*

# PILIER 2 - VOLET 2

## ENFANCE ET JEUNESSE

### \* CE QUE LA COMMUNAUTÉ VEUT :

- Accroître l'**accès à l'éducation** dans les communautés, tout au long du **continuum d'éducation** :
  - Renforcer la qualité du français et offrir aux élèves/étudiants une base linguistique et culturelle apte à contrer l'insécurité linguistique et à servir de moteur d'épanouissement et de développement économique.
  - Augmenter la capacité et la disponibilité de services de garde et de services à la petite enfance.
  - Augmenter le nombre d'écoles élémentaires et secondaires ainsi que l'offre de programmes au niveau secondaire, là où la demande l'exige.
  - Améliorer l'offre et l'accessibilité à des programmes d'études postsecondaires.
  - Renforcer les passerelles entre les études collégiales et universitaires.
  - Créer une université de langue française en Ontario.
  - Retenir les élèves et les étudiants dans le système francophone.
- Diminuer les barrières financières aux études (ex. : programmes de bourses d'études et de mobilité).
- Promouvoir le principe de parité (à la fin de leur scolarité, les élèves/étudiants ontariens, quelle que soit leur langue maternelle, sont parfaitement bilingues et ouverts aux réalités de « l'autre »).
- Offrir davantage **d'opportunités économiques** pour contrer l'exode vers les centres urbains.
- Offrir davantage d'activités appropriées aux besoins d'une clientèle jeune, reflétant la notion de « par et pour » la jeunesse, particulièrement au niveau des **activités parascolaires et de loisirs**.
- Renforcer les capacités de **participation** et d'**engagement** communautaires des jeunes.
- En plus des espaces physiques, développer et offrir un **espace francophone virtuel** adapté (ex. : plateformes numériques, réseaux sociaux) permettant aux jeunes de s'exprimer en français et d'assumer pleinement leur identité culturelle.

*\* Les circonstances locales et l'évolution du contexte auxquelles fait face la communauté pourraient amener à identifier d'autres besoins au cours de l'horizon temporel de dix ans couvert par le plan.*

# PILIER 3

## PARTICIPATION ET CÉLÉBRATION

Chercher à confirmer et à renforcer le sentiment d'appartenance et de fierté, ainsi que la participation active des francophones de l'Ontario dans la vie de leur communauté.



# PILIER 3 - VOLET 1

## ENGAGEMENT ET PARTICIPATION

### \* CE QUE LA COMMUNAUTÉ VEUT :

- Améliorer la **communication** avec les membres de la communauté (au sens large du terme, en allant au-delà des francophones déjà identifiés); mieux les informer quant à leurs droits, l'utilisation de la « demande active », la disponibilité des services, l'existence d'opportunités en région quant à la contribution des organismes communautaires les représentant.
- Étendre le **bassin de bénévoles** (tant au niveau des gestionnaires, que des porte-paroles ou des prestataires de services, voire dans le domaine de la philanthropie).
- **Renouveler le leadership** (ex. : en outillant les jeunes et en leur donnant différentes occasions pour qu'ils s'engagent en grand nombre et prennent la relève, tant au niveau politique qu'au niveau communautaire; en faisant appel aux jeunes adultes/professionnels et en mobilisant les jeunes retraités pour les convaincre de s'engager dans l'action communautaire).
- **Célébrer les succès des pairs.**
- Favoriser une **culture d'inclusion** pour faciliter la participation de l'ensemble des groupes.

*\*Les circonstances locales et l'évolution du contexte auxquelles fait face la communauté pourraient amener à identifier d'autres besoins au cours de l'horizon temporel de dix ans couvert par le plan.*

# PILIER 3 - VOLET 2

## ÉVEIL ET CONSTRUCTION IDENTITAIRE

### \* CE QUE LA COMMUNAUTÉ VEUT :

- Assurer le rayonnement et favoriser la transmission de **la langue française et de la culture diversifiée** de la communauté franco-ontarienne aux générations futures (entre autres, par l'engagement des écoles et des enseignants au niveau de la qualité du français ainsi que de l'enseignement de l'histoire et de la découverte de la richesse culturelle francophone, par l'engagement des aînés et par la collaboration avec les milieux culturels, artistiques et patrimoniaux).
- Mettre en place des mesures pour contrer **l'insécurité linguistique** à tous les niveaux et, en particulier, au niveau des professionnels francophones.
- Utiliser **la culture et les arts comme outil de socialisation** afin de réduire la distance entre différents groupes au sein de la communauté et, éventuellement, établir des passerelles avec les francophiles, les membres de la communauté anglophone et les allophones.
- Développer des plateformes pour **diffuser et promouvoir** davantage les artistes franco-ontariennes et franco-ontariens et pour multiplier les occasions de s'identifier à des modèles inspirants (du milieu artistique, sportif, des affaires, de la politique, etc.).
- Utiliser l'avantage que représente la popularité des **programmes d'immersion** pour augmenter la masse de consommateurs potentiels de produits/activités francophones et pour susciter leur adhésion à l'importance du fait français en Ontario.
- Sensibiliser la population quant aux différences entre **bilinguisme et dualité linguistique et culturelle** afin de combattre le phénomène d'assimilation.
- Renforcer les **dimensions symboliques** de la contribution de la communauté francophone de l'Ontario (ex : événements entourant le Jour des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes, Monuments de la francophonie, événements culturels commémoratifs et patrimoniaux).
- Multiplier le nombre de **projets transversaux** permettant une action conjointe des organismes communautaires.
- Développer et ancrer une **image de marque** de la communauté francophone de l'Ontario.
- Garder une ouverture aux différentes facettes, réalités et leçons à apprendre liées à la **francophonie canadienne et internationale**.

*\* Les circonstances locales et l'évolution du contexte auxquelles fait face la communauté pourraient amener à identifier d'autres besoins au cours de l'horizon temporel de dix ans couvert par le plan.*



# PILIER 4

## CONCERTATION ET ORGANISATION

Favoriser un plus grand alignement des efforts de la communauté et renforcer sa capacité d'interagir avec les représentants des gouvernements et des secteurs privé et associatif.

# PILIER 4 - VOLET 1 CONCERTATION ET COLLABORATION

## \* CE QUE LA COMMUNAUTÉ VEUT :

### *Au sein de la communauté*

- Bâtir sur les initiatives existantes pour améliorer la **collaboration entre les organismes** communautaires et les institutions (ex : universités, conseils scolaires, hôpitaux, etc.) pour rendre leurs actions plus efficaces.
- Favoriser les occasions **d'échanges, de réseautage et de partage d'informations et d'expertises.**
- Consolider les structures de **gouvernance** au sein de la communauté.

### *Entre les communautés*

- Tisser des **liens avec d'autres groupes** (notamment les anglophones, les francophiles, les Québécoises et Québécois, les Autochtones et les nouveaux arrivants) afin de favoriser un rapprochement et un sens de solidarité.
- Engager activement le dialogue avec la majorité anglophone et encourager une plus grande **reconnaissance de la contribution de la francophonie dans l'opinion publique.**
- Renforcer la **collaboration entre la francophonie ontarienne, la francophonie canadienne et la francophonie internationale.**

\* Les circonstances locales et l'évolution du contexte auxquelles fait face la communauté pourraient amener à identifier d'autres besoins au cours de l'horizon temporel de dix ans couvert par le plan.

## PILIER 4 - VOLET 2

### RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

#### \* CE QUE LA COMMUNAUTÉ VEUT :

- Assurer la **pérennité** des institutions et organismes œuvrant à l'épanouissement de la communauté (ex. : financement, compétences, structures de gouvernance, infrastructures et espaces de vie, etc.)
- Planifier et appuyer la **continuité** et la **relève** au sein des organismes communautaires.
- Augmenter la **présence d'agents communautaires sur le terrain**, particulièrement en régions rurales et isolées, pour assurer la vitalité de la communauté.
- Renforcer la représentation francophone au sein des **instances gouvernementales et paragouvernementales**.
- Développer les habiletés des **champions** de la communauté à :
  - représenter les intérêts de la communauté auprès des décideurs gouvernementaux ;
  - établir un dialogue constructif avec le secteur privé et d'autres groupes d'intérêt ;
  - susciter l'engagement et la mobilisation au sein de la communauté.
- Consolider le **dialogue entre les différents paliers de gouvernement** et favoriser une **plus grande collaboration entre ces différents paliers** en matière de dossiers francophones.

*\*Les circonstances locales et l'évolution du contexte auxquelles fait face la communauté pourraient amener à identifier d'autres besoins au cours de l'horizon temporel de dix ans couvert par le plan.*

- Renforcer la **capacité à collaborer avec les gouvernements** (municipal, provincial, fédéral) de manière proactive et développer une approche structurée pour l'identification de demandes/ revendications claires (ex. : respect des droits linguistiques et constitutionnels, mise en place d'un cadre d'imputabilité et de reddition de comptes entre les gouvernements et la communauté, obtention du statut bilingue pour Ottawa et la province).
- Solidifier les **mécanismes d'interaction et de partenariat avec le secteur privé**.
- Former les leaders communautaires aux nouveaux **mécanismes de communication** et aux nouvelles technologies d'information, de réseautage social et de mobilisation pour dialoguer, partager, informer, engager et mobiliser (ex. : création d'un espace francophone virtuel).
- **Appuyer les médias franco-ontariens** afin qu'ils s'adaptent à la transformation du paysage médiatique.

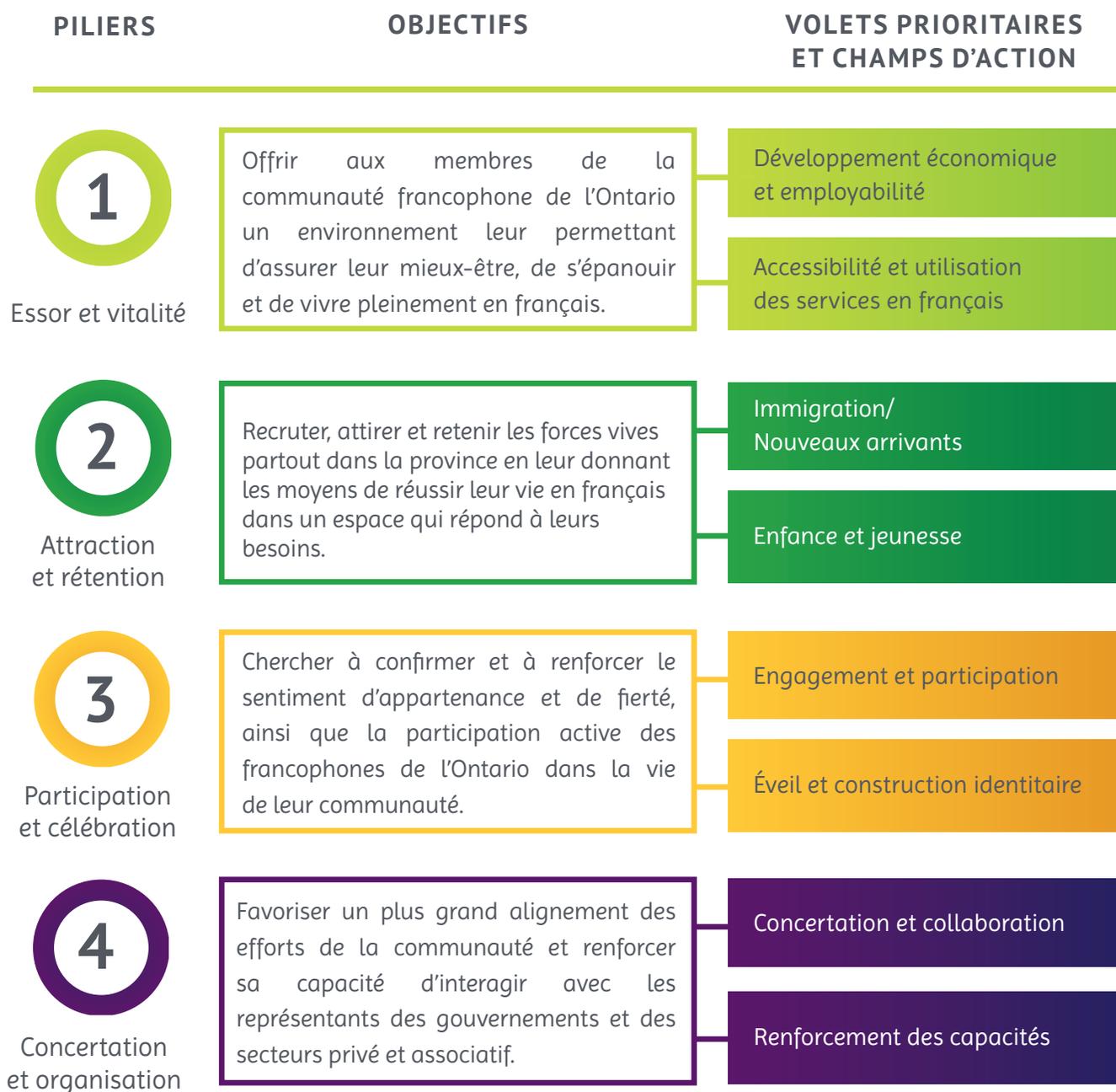
- Revoir les mécanismes de **demande et d'octroi de financement** :

- Partage de l'expérience en matière de demandes de financement.
- Obtention de financement continu pour permettre aux organismes communautaires de remplir leurs missions.
- Financement disponible non seulement aux fins de programmation, mais aussi de fonctionnement et de communication avec les membres de la communauté.

*\*Les circonstances locales et l'évolution du contexte auxquelles fait face la communauté pourraient amener à identifier d'autres besoins au cours de l'horizon temporel de dix ans couvert par le plan.*

# E - VUE D'ENSEMBLE

**VISION 2025** : Épanouie, créative, solidaire et engagée, la communauté francophone de l'Ontario jouit d'une croissance soutenue, vit fièrement sa langue et sa culture, et bénéficie pleinement de la richesse de sa diversité partout dans la province. Accueillante et ouverte, notre communauté contribue à la vitalité de l'Ontario, province bilingue, et se développe sereinement dans un milieu où le fait de pouvoir vivre et socialiser en français est devenu une norme - et non une revendication. Elle contribue également, en tant que leader reconnu, au rayonnement de la francophonie canadienne et internationale.





**VISION 2025**  
PLAN stratégique communautaire  
de l'**Ontario français**

mon *A*sssemblee.ca